

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la commune de LUDRES à envoyer des instructions à votre banque pour débiliter votre compte, et votre banque à débiliter votre compte conformément aux instructions de la commune de LUDRES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débiliter de votre compte pour un prélevement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

COMMUNE DE LUDRES : FR 66 ZZZ 82D1AE
ECOLE DE MUSIQUE DE LUDRES : FR 66 MUS 82D1AE
CCAS DE LUDRES : FR 41 ZZZ 82D1B2

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom :	Nom : Commune de Ludres
Adresse :	Ecole de Musique de Ludres
Code postal :	CCAS de Ludres
Ville :	Adresse : Place Ferri de Ludre – BP 90072
Pays :	Code postal : 54711
	Ville : Ludres Cedex
	Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
	()

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la commune de LUDRES. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la commune de LUDRES.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.